

RAPPORT MORAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 MARS 2013

Préambule.

L'association des amis de la collégiale abordent la dixième année de sa fondation. Le 24 juin 2003, les statuts élaborés par une poignée de membres fondateurs étaient déposés en sous-préfecture. La collégiale était devenue un édifice triste, humide et verdissant, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Elle faisait peine à voir. Les touristes, comme une partie de ces vitryats restés conscients de la situation, étaient consternés. Grâce à l'action soutenue des amis, puis épaulée par les pouvoirs publics, notre collégiale poursuit sa cure de jouvence. En octobre dernier, la pose des filets de protection en façade et le retrait de végétaux ont soudainement éveillé la curiosité.

Le point sur l'association.

Nos effectifs sont en légère diminution, (201 adhérents contre 2011 l'année précédente). Ce tassement montre combien il est important de rester vigilants et combatifs, le dixième anniversaire arrive à point pour nous manifester. Un atout supplémentaire pour nous faire mieux connaître est le site Internet, qui est remis à jour désormais mensuellement. L'équipe du bureau a bien peiné lors des premières mises à jour, -chacun désormais est en mesure de comprendre la complexité des applications informatiques-, mais elle en maîtrise de mieux en mieux les arcanes.

Mesdames, messieurs, l'activité en 2012 vous a peut-être paru sans relief. Néanmoins, nous sommes parvenus désormais à la phase des grandes réalisations, relayée par les instances territoriales, au premier chef, la municipalité qu'il convient de remercier pour l'attention portée au dossier de restauration qui nous préoccupait depuis 5 ans. Dorénavant, la sécurisation, que je viens d'évoquer en préambule, et qui a aussi consisté aussi à retirer la végétation visible depuis la place d'arme, va être suivie de la première phase des travaux portant sur la tour nord. L'action conjuguée de l'association et de la commune aboutit donc à la mise en œuvre des recommandations fournies par l'architecte en chef des monuments historiques. La demande de travaux est transmise à la Direction des affaires culturelles. Feront suite, à l'automne, après les appels d'offre, la mise en place des échafaudages et les travaux proprement dits. Cette étape acquise, l'association doit dès maintenant se recentrer sur les restaurations internes.

Les réalisations autres

Le financement des charges de nettoyage des chéneaux est désormais repris en totalité par la commune.

Quelques travaux sont en cours ou récemment achevés, telles les portes d'accès en haut des tours, par M. Philippe Gorka.

Les pigeons ont maîtrisé leur contingent avec l'aide appuyée des amis de la collégiale, comme prévu en début d'année 2012 pour ce qui concernait la dernière phase (fin mars/début avril 2012).

L'entretien des chapelles se poursuit de mois en mois : en principe chaque premier mardi, mais il conviendra, à l'avenir, de passer les mois d'été, juillet et août et les mois de janvier février, cette fois à cause du froid qui règne dans l'église. Toutes les chapelles ayant été dépoussiérées, la poursuite de nos soins inclura les boiseries, les grilles et le mobilier. L'association s'est dotée d'un aspirateur.

La visite guidée annuelle de la collégiale, assurée par Monique Coulmy et Gérard Gaillet que nous remercions, a eu lieu le 15 août. Nous devons réfléchir à intensifier notre présence au cours de l'été, puisque nous n'avons plus le handicap de l'interdiction d'accès depuis le parvis. Mais il faut convenir que, faute d'effectifs, nous n'avons pas de solution : nous serions heureux que chacun apporte sa réflexion à ce sujet, sous peine d'abandonner cette présence d'été.

Rappelons le voyage à Troyes le 20 septembre, à l'occasion de l'exposition « Templiers, une histoire, notre trésor », l'exposition à St Julien-les-Villas « la lune est sous mes pieds » et le diaporama de la tapisserie de l'Apocalypse du Château d'Angers. Visite d'une riche culture, excellemment commentée en particulier par Arnauld Baudin, et qui a beaucoup plus.

Travaux envisagés.

Quant à l'avenir, je pourrais pratiquement reprendre le discours de l'assemblée générale de 2012. Sont toujours en attente la chapelle Saint Jérôme, je vais y revenir, la protection grillagée du transept nord et sud, l'orgue de chœur, les tableaux des chapelles Saint François et Saint Matthieu. J'ajouterai les rénovations des portes en bois côté rue de la Petite Sainte, ainsi que les grilles de protection de fenêtres du rez-de-chaussée.

Revenons à la chapelle Saint Jérôme. Un assèchement des murs se révèle indispensable. La recherche d'une entreprise habilitée a pris du temps. Une entreprise vient de répondre (nous avons le devis). Voilà donc un poste de dépenses supplémentaires qui pèsera sur la mise en chantier de la restauration, car c'est une dépense supplémentaire et les sommes déjà dédiées, en compte à l'association, n'y suffiront pas. Nous comptons sur le produit de mécénats et autres dons pour lesquels nous avons lancé des appels auprès du journal l'Union, (il y avait un bel article dimanche 27 janvier, deux pleines pages), auprès de la Fondation du patrimoine en partenariat avec la municipalité, et aussi par le soutien de la Sauvegarde du Patrimoine.

Communication.

Une réflexion est proposée pour la présentation des futures lettres aux amis, qui pourraient prendre en considération les aspects architecturaux, historiques liés à l'édifice et à son mobilier. Nous acceptons vos propositions.

Remerciements

Après ces quelques années d'exercices difficiles, l'association a montré qu'elle savait inspirer une confiance durable auprès des collectivités et des institutions telles que la municipalité de Vitry-le-François, le Conseil Général, le Conseil Régional, les responsables des services de la DRAC, l'architecte en chef des monuments historiques.

Je remercie tous les membres de notre association. Je remercie l'ensemble les membres du bureau et du conseil, en particulier Yvon Didon, Françoise Paquis, Yves Baudin qui chacun par leur fonction, ont déployé beaucoup d'énergie cette année encore, avec un réel souci du détail et une disponibilité remarquable. Merci à Arnauld Baudin pour l'organisation et l'excellence des commentaires lors de la visite à Troyes. Merci à l'équipe de nettoyage : leur investissement rend imperceptiblement, mais réellement, le lustre à cette collégiale dont on ne devra jamais désormais se désintéresser.

Merci à Mme Philippot pour ses conseils, sa présence ce jour à l'assemblée générale pour rendre compte de la bonne tenue de notre comptabilité.

Remercions du soutien qu'ils nous apportent : la DRAC, le conseil Régional et le Conseil Général, notre Maire Jean-Pierre Bouquet et son adjointe Anna Réolon qui suit avec assiduité nos conseils d'administration, les membres du conseil municipal, les responsables des services de la ville qui ont inscrit dans leur priorité la restauration de ce magnifique édifice. Merci aux secrétaires de Lucien Herr pour leur disponibilité. Grand merci aux membres et donateurs, qui font preuve d'intérêt pour ce patrimoine par leur générosité ; sans eux je pourrais effacer tout ce que je viens de dire !

Parenthèse indispensable : nous recrutons ! quelques bonnes volontés seraient bien accueillies au sein du conseil, ce conseil dont le nombre de participants décroît chaque année. Ne craignez pas de vous manifester auprès d'un de ses membres, dès ce soir, car plus tard, la mémoire vous manquera ! Enfin, et vous en êtes tous conscients, je réitère ce vœu que chaque membre ici présent dise, dans leurs relations et dans leur entourage, tout le bien que mérite la collégiale, ce joyau de la ville de Vitry-le-François, pour leur donner envie de rejoindre les amis de la collégiale.